

Hosingen, le 30 juin 2022

Appel public à candidatures

Renouvellement de la commission consultative du Parc naturel de l'Our

Le Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our lance un **appel à candidatures pour le renouvellement de la commission consultative**, dont la mission est d'assister le comité du syndicat dans l'exercice de ses attributions.

Cet appel s'adresse aux **groupements d'intérêts locaux ou régionaux** représentatifs dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture, du tourisme, des PME, de la nature et de l'environnement humain, de la culture, de l'urbanisme et de l'énergie, et aux **associations privées** oeuvrant dans l'intérêt des objectifs poursuivis par le parc naturel ainsi qu'aux **habitants des communes-membres (Clervaux, Kischpelt, Parc Housen, Putscheid, Tandel, Troisvierges, Vianden et de Wincrange)** de la commune adhérente **Weiswampach** qui seraient intéressés à représenter leurs intérêts au sein de cette commission.

A chaque délégué est associé un suppléant qui peut remplacer le délégué en cas d'absence.

La composition, les missions et le fonctionnement exacts de la commission consultative sont définies aux articles 8 à 12 du règlement grand-ducal du 17 mars 2016 portant renouvellement et modification des statuts du Parc naturel de l'Our.

La nomination des membres de la commission consultative est faite par le comité du syndicat sur base des propositions de représentants reçues par les groupements et associations.

Les candidatures écrites de cet engagement bénévole sont à adresser avant le 20 juillet 2022 au Bureau du Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion du Parc naturel de l'Our, 12, Parc, L-9836 Hosingen au par courriel à annick.mousel@naturpark-our.lu.